



## Académie des sciences d'outre-mer

### *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Les Sénégalais et la Grande Guerre : lettres de tirailleurs et recrutement, 1912-1919 /***  
**Guy Thilmans et Pierre Rosière**  
**éd. Musée historique du Sénégal - IFAN, 2012**  
**cote : 59.085**

Depuis la disparition de G. Thilmans, en 2001, Cyr et Françoise Descamps poursuivent la publication de nombreux dossiers menés en parallèle et laissés en souffrance par leur auteur. Pierre Rosière a apporté ses compétences en histoire militaire coloniale. G. Thilmans, anthropologue, archéologue, muséologue, était curieux de tout et dépouilla de nombreux dossiers dans plusieurs centres d'archives au Sénégal, mais également en France. Ses dossiers sur les troupes coloniales ont été publiés dans la même collection : en 2007, 2008 et 2009. Celui-ci paraît avoir été plus récent, et né un peu du hasard, comme le rapporte Cyr et Françoise Descamps.

« Un jour de février 1985, Abdoulaye Fofana marchait sur le quai de Saint-Louis... Son attention fut attirée par une boîte en carton remplie de dossiers que l'eau de la marée montante allait submerger. Après examen il reconnut qu'il s'agissait de divers dossiers assemblés par Diawar Sar...[contenant ] des lettres adressées à Sar par des amis...le plus souvent instituteurs...écrites alors que ceux-ci avaient été mobilisés et se trouvaient soit à l'entraînement, soit au front (Guerre de 1914-1918) ». Le geste de cet archiviste sénégalais permit de sauvegarder ces documents et G. Thilmans fit d'importantes recherches sur le recrutement des troupes noires lors de la Grande Guerre., d'autant que les autorités sénégalaises projetaient la création d'un Musée d'histoire militaire.

À Pierre Rosière revint la tâche de faire état des documents originaux et d'assembler l'illustration.

L'ouvrage a été conçu en deux parties :

- la première est la transcription des lettres classées par auteur, avec une présentation du destinataire : Diawar Sar et Bouna Alboury, fils d'Alboury Ndiaye, dernier bourba du Djolof.
- la deuxième traite des grandes phases d'incorporation des troupes africaines dans l'armée française, notamment avant la déclaration de guerre, et le devenir de ces troupes après l'armistice.

Les instituteurs auteurs des lettres étaient presque tous d'anciens élèves de l'École normale de Saint-Louis. Dans leurs écrits, ils racontaient leur vie, leurs projets face à leur quotidien terrible et leurs opinions. Les soldats avaient été recrutés selon deux régimes



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

différents alors en vigueur : celui des quatre communes (Saint-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar) dont les habitants étaient citoyens français et celui des autres qui étaient des indigènes. L'ouvrage souligne également que les modalités du recrutement changèrent selon les années et les besoins accrus du front. À l'Assemblée nationale, Blaise Diagne y joua un grand rôle dès 1915, puis en 1918, en tant que Commissaire de la République.

Sont également évoqués les divers points de vue des autorités françaises d'alors vis-à-vis de la citoyenneté française, les réactions négatives d'une part de l'administration française, mais également les insoumissions et les réactions du gouverneur Van Vollenhoven face aux misères locales engendrées par les recrutements. Il démissionna le 17 janvier 1918 et demanda d'être envoyé au Front. Il avait organisé des indemnités pour les familles, prévu que les soldats rapatriés mais non réformés, soient dirigés sur le camp des invalides de Tiaroye avant d'être envoyés dans leur colonie d'origine.

Enfin sont évoquées les conséquences de la guerre : les pensions à verser aux veuves, des diplômes pour les morts, l'organisation des réservistes, puis l'hommage rendu au 1<sup>er</sup> régiment des tirailleurs sénégalais avec, notamment, la remise de la croix de guerre décernée en 1919.

Ce travail s'appuie sur la présentation de documents de l'époque et d'une iconographie peu connue, de notes et d'une bibliographie.

**Josette Rivallain**